

N/REF : 4/07/2024 10H04 C:264048 I:33807

DONNAY SUZANNE

V/Appel du Jeudi 04/07/2024 a 10H04

**VILLA 37 - PLACE CITRONNELLE
RESIDENCE LA FONTAINE AMELIE
38330 SAINT ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE PLACE CITRONNELLE - VILLA 37 - RESIDENCE LA FONTAINE AMELIE
ST ISMIER - MME DONNAY 04 76 52 12 35

MOTIF : INTERVENIR POUR WC BOUCHE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/07/2024 A 9H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
PASSAGE DE LA PRESSION ENTRE LE REGARD EN FACADE ET L'HORIZONTALE EN
VIDE SANITAIRE

SI RECIDIVE, PREVOIR UN PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN